

<b>PROCES-VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 5 AVRIL 2018</b>
---

L'an deux mille dix-huit, le 5 avril, à 20h, le Conseil Municipal de la commune de MONTREAL LA CLUSE dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur le Maire Patrick DUFOUR

Date de convocation du Conseil Municipal : 27 mars 2018

**PRESENTS:**

**Mr DUFOUR - Mr DEGUERRY- Mme BERTRAND- M BARBOSA- Mr SOUNY-  
Mme GRANDCLEMENT- Mme MARRER - Mme TONDEREAU- Mr JOURDE - Mr ARDUINI –  
Mr BAYRAM - Mme RAMEY- Mme GIRAUD-GUIGUES- Mme CHENOT- Mme DELESQUES  
Mme FERRY- Mr MASCOTRA- Mme GAUTHIER- Mr NOBLET-**

**PROCURATIONS :**

**Mr INIGO à Mr DUFOUR- Melle VUAILLAT à Mr BARBOSA- Mr GUYENNOT à Mr JOURDE**

**ABSENT: Mr JANTON**

Mr BAYRAM est élu Secrétaire de Séance.

Après avoir demandé l'approbation du compte-rendu de la séance du 29 janvier 2018, Mr le Maire soumet au conseil l'adjonction de trois sujets supplémentaires à l'ordre du jour:

- Garantie financière sollicitée par la SEMCODA-69 rue du Jura
- Gentilé de l'Ain
- Carrière rue du Maquis : avenant n° 1 au marché de création d'un écran pare-pierres

<b>Pour : 22</b>	<b>Contre : 0</b>	<b>Abstention : 0</b>
------------------	-------------------	-----------------------

**ADMINISTRATION GENERALE**

**1) Désignation d'un référent communal pour l'étude sur la mobilité pilotée par HBA**

Patrick DUFOUR informe que Haut Bugey Agglomération, par courrier du 5 mars, signale qu'une étude est engagée sur la pratique des mobilités alternatives (covoiturage, autostop sécurisé...), avec le concours de ALEC 01. HBA sollicite la désignation d'un référent au sein de chaque commune. Patrick DUFOUR se propose en tant que référent

<b>Pour : 22</b>	<b>Contre : 0</b>	<b>Abstention : 0</b>
------------------	-------------------	-----------------------

**2) Cession de la parcelle AE n°9**

Patrick DUFOUR explique que la commune est propriétaire d'une parcelle située 12 chemin du Mont, cadastrée section AE n°9 pour 47 m<sup>2</sup> (ancien puit de captage). Il est envisagé de céder cette parcelle à Semcoda afin de permettre la réalisation d'un programme de 12 logements.

<b>Pour : 22</b>	<b>Contre : 0</b>	<b>Abstention : 0</b>
------------------	-------------------	-----------------------

## FINANCES- BUDGET- DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

### 3) **Approbation des comptes administratifs et des comptes de gestion 2017 sur les différents budgets**

A l'appui des documents distribués, Patrick DUFOUR donne les explications relatives au CA 2017 des différents budgets de la commune et informe le conseil municipal que les comptes administratifs sont conformes aux comptes de gestion. Mr le Maire quitte la salle du conseil pour le vote des CA

#### Budget général

	Résultat de l'exercice 2017	Résultat de clôture de 2017
Investissement	586 047.20€	1 150 483.38€
Fonctionnement	441 134.41€	2 742 954.56€
TOTAL	144 912.79€	3 893 437.94€

#### Budget Assainissement

	Résultat de l'exercice 2017	Résultat de clôture de 2017
Investissement	26 777.73€	234 283.09€
Fonctionnement	47 275.36€	112 021.98€
TOTAL	20 497.63€	346 305.07€

#### Budget Eau

	Résultat de l'exercice 2017	Résultat de clôture de 2017
Investissement	- 336 420.40€	- 6859.23€
Fonctionnement	- 54 397.80€	38 210.09€
TOTAL	- 390 818.20€	31 350.86

#### Budget Forêt

	Résultat de l'exercice 2017	Résultat de clôture de 2017
Investissement	11 217.97€	11 609.85€
Fonctionnement	10 660.98€	235 404.10€
TOTAL	556.99€	223 794.25€

#### Budget Narix 8

	Résultat de l'exercice 2017	Résultat de clôture de 2017
Investissement	0	191 716.09€
Fonctionnement	52 513.80€	150 847.55€
TOTAL	52 513.80€	40 868.54€

**Pour : 22**

**Contre : 0**

**Abstention : 0**

#### 4) Affectation des résultats d'exploitation de l'exercice 2017

Patrick DUFOUR présente les projets d'affectation de résultats de l'exercice 2017. Le conseil municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité, adopte les affectations de résultats ci-dessous :

##### Budget général : résultat de clôture et affectation du résultat

	Résultat de clôture de 2017
Investissement- Excédent	1 150 483.38€
Fonctionnement- Excédent	2 742 954.56€
Restes à réaliser : besoin de financement	179 980.39€
Affectation à la section d'investissement- compte 1068	
Affectation à la section de fonctionnement- excédent reporté- compte 002	2 742 954.56€

##### Budget Forêt : résultat de clôture et affectation du résultat

	Résultat de clôture de 2017
Investissement- Déficit	11 609.85€
Fonctionnement- Excédent	235 404.10€
Restes à réaliser : besoin de financement	69 220.26€
Affectation à la section d'investissement- compte 1068	80 830.11€
Affectation à la section de fonctionnement- excédent reporté- compte 002	154 573.99€

<b>Pour : 22</b>	<b>Contre : 0</b>	<b>Abstention : 0</b>
------------------	-------------------	-----------------------

#### 5) Vote des taux de contribution directe

Patrick DUFOUR suggère, au vu du débat d'orientation budgétaire et du programme de travaux 2017, de maintenir les taux de fiscalité au même niveau.

- taxe d'habitation	9,58 %
- taxe foncière sur les propriétés bâties	12,00 %
- taxe foncière sur les propriétés non bâties	81,62 %

<b>Pour : 22</b>	<b>Contre : 0</b>	<b>Abstention : 0</b>
------------------	-------------------	-----------------------

#### 6) Vote du BP 2018 : Budget principal, Budget Forêt, Budget Narix 8

Mr DUFOUR donne lecture des budgets prévisionnels 2018, lesquels font suite au débat d'orientation budgétaire du 27 février 2018. Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, ADOPTE les budgets primitifs de l'exercice 2018 arrêtés comme suit :

### Budget général

	Dépenses	Recettes
Investissement	5 589 028.39€	5 589 028.39€
Fonctionnement	7 140 731.56€	7 140 731.56€
TOTAL	12 729 759.95€	12 729 759.95€

### Budget Forêt

	Dépenses	Recettes
Investissement	145 015.11€	145 015.11€
Fonctionnement	255 713.99€	255 713.99€
TOTAL	400 729.10€	400 729.10€

### Budget Narix 8

	Dépenses	Recettes
Investissement	231 964.63€	231 964.63€
Fonctionnement	353 846.09€	353 846.09€
TOTAL	585 810.72€	585 810.72€

<b>Pour : 22</b>	<b>Contre : 0</b>	<b>Abstention : 0</b>
------------------	-------------------	-----------------------

#### **7) Mise en place du prélèvement automatique mensuel pour le paiement des prestations des services communaux**

Patrick DUFOUR explique qu'il est envisagé de mettre en place le prélèvement automatique mensuel pour le paiement des prestations des services communaux. Ce nouveau système permettra aux bénéficiaires de simplifier les paiements tout en assurant à la commune des flux de trésorerie plus réguliers.

<b>Pour : 22</b>	<b>Contre : 0</b>	<b>Abstention : 0</b>
------------------	-------------------	-----------------------

#### **8) Garantie financière sollicitée par la SEMCODA-69 rue du Jura**

Patrick DUFOUR rappelle que la SEMCODA va réaliser la construction de 49 logements collectifs PLS 69 rue du Jura. Le financement de ce programme est assuré par un prêt sollicité auprès de la caisse des dépôts et consignations, selon les caractéristiques suivantes :

	Montant	durée
PLS construction	3 287 200€	40 ans
PLS foncier	1 208 000€	50 ans
CPLS	2 067 800€	40 ans

La mairie est sollicitée pour garantir cet emprunt

<b>Pour : 22</b>	<b>Contre : 0</b>	<b>Abstention : 0</b>
------------------	-------------------	-----------------------

## EDUCATION ENFANCE

### **9) Rentrée scolaire 2018-2019 : Approbation du retour à la semaine de 4 jours**

Christine GRANDCLEMENT informe que à la suite de l'école primaire et de l'école maternelle Tilleuls, l'école Douglas a voté lors de son dernier conseil d'école le retour à la semaine de 4 jours. L'Education Nationale réclame une délibération actualisée.

<b>Pour : 22</b>	<b>Contre : 0</b>	<b>Abstention : 0</b>
------------------	-------------------	-----------------------

## AMENAGEMENTS URBAINS -TRAVAUX - VOIRIE

### **10) Extension mairie : avenant n°1 lot 15- carrelages et avenant n°1 au marché de maitrise d'oeuvre**

Philippe SOUNY précise que les travaux relatifs à l'extension de la mairie ont nécessité des ajustements conduisant à devoir passer un avenant au marché carrelages (lot 15). Cet avenant est consécutif d'une plus-value pour surcharge de chape, pour un montant de 1000.00€ HT, 1200.00€ TTC. Le montant du marché s'élève donc à 28 291.70€ HT, soit 33 950.04€ TTC

<b>Pour : 22</b>	<b>Contre : 0</b>	<b>Abstention : 0</b>
------------------	-------------------	-----------------------

### **11) Carrière rue du Maquis : avenant n° 1 au marché de création d'un écran pare-pierres**

Philippe SOUNY informe que la ligne de filet a été mise en place dans un cône d'éboulis. La nature instable et perméable du terrain en profondeur a contraint l'entreprise à modifier le type et la longueur des ancrages des ouvrages. Pour être certain de la résistance à la traction des points d'ancrage, il a été nécessaire de réaliser 1 essai de convenance et 3 essais de contrôle supplémentaires. Ces travaux imprévus ont pour conséquence de rallonger la durée des travaux (4 semaines de plus) et d'augmenter le montant du marché (+ 3600€ HT). Le marché passe de 64 550€ HT à 68 150€ HT (81 780€ TTC)

<b>Pour : 22</b>	<b>Contre : 0</b>	<b>Abstention : 0</b>
------------------	-------------------	-----------------------

### **12) Gentilé de l'Ain**

Jean DEGUERRY précise que le département de l'Ain souhaite doter ses habitants d'un nom. Le choix s'opèrera à l'issue d'un processus qui veut associer le plus largement possible les habitants du département. Les conseils municipaux sont invités à se prononcer également, parmi 3 propositions  
Après vote à mains levées, le résultat du vote du conseil municipal s'établit comme suit :

Initiaïn /Initiaïne : 0 voix

Aindinois / Aindinoise : 19 voix

Ainain/ Ainiaine : 3 voix

<b>Pour : 22</b>	<b>Contre : 0</b>	<b>Abstention : 0</b>
------------------	-------------------	-----------------------

L'ordre du jour étant terminé, la séance est levée à 22h10

**Le Maire**

**Patrick DUFOUR**